

Pandémie au COVID 19

Les AUTONOMES suspendent temporairement leur mouvement de grève national !

La France connaît une crise sanitaire sans précédent. Nous avons d'ailleurs attiré l'attention de nos autorités sur la nécessité de prendre des mesures drastiques pour les sapeurs-pompiers afin qu'ils puissent faire face à l'épidémie au Coronavirus.

Nous sommes tous aujourd'hui concernés de près ou de loin par cette pandémie. N'en déplaise au Président de la République qui n'a même pas daigné nous citer lors de son allocution alors que nous sommes en permanence en premières lignes, acteurs incontournables du service public de secours...

En responsabilité, nous avons décidé de suspendre notre grève nationale engagée depuis le 19 juin 2019. En effet, plus que jamais nous devons montrer notre attachement à notre uniforme pour servir encore plus la population touchée par ce fléau.

C'est pourquoi, j'appelle tous les sapeurs-pompiers professionnels Autonomes et sympathisants à cesser temporairement notre grève nationale à partir du lundi 16 mars à la prise de garde. Dans cette période troublée, nous apporterons toutes nos forces et nos énergies, sur le terrain comme en salle opérationnelle, pour servir la population dans l'intérêt général.

Cette décision d'intérêt national ne remet pas en cause nos revendications portées par notre mouvement social ...

**S'engager à vos côtés, réussir ensemble :
pour les AUTONOMES, le Président Xavier BOY**